

VILLE D'HERIN

59195

Tel. 03.27.20.06.06

Fax 03.27.20.06.07

**Compte-Rendu du
Conseil Municipal du 14 Décembre 2017**

L'an deux mil dix-sept, le 14 Décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 07 Décembre s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle Mario Aprile à l'Espace Communal, Associatif et Musical Alphonse Delpointe, sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire.**

Etaient présents : COMYN Jean-Paul - ZOCCALI Claudine - MORTREUX Jean-Marc - SCARTOCSETTI Franck - SAUVAGE Joël - KERN Claudine - BOITTIAUX Daniel - SCHERER Murielle - DEGROS Bernard - MANN Ginette - LASSELIN Marie-Jeanne - HOUREZ Pauline - SANS Patrick - NICODEME Hervé - FLOUQUET Jacqueline - EPITALON Philippe - BASSEZ Michel - APRILE Corinne.

Excusés ayant donné procuration :

HOUREZ Dominique	à	HOUREZ Pauline
BAJEART Christine	à	SAUVAGE Joël
MASSE Maryse	à	SANS Patrick
LAMBRECHT Thérèse	à	APRILE Corinne
POTIEZ Régis	à	BASSEZ Michel

Absents: OBJOIE Patrick - MONTUELLE Grégoire - LIBRE Dominique - DURAN Jean-Philippe.

Secrétaire de séance : NICODEME Hervé

ORDRE DU JOUR

PERSONNEL COMMUNAL

1. RIFSEEP
2. ASTREINTES – MODIFICATIONS
3. INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DU PERSONNEL (IHTS) – MODIFICATION
4. TICKETS RESTAURANT – MODIFICATION
5. CREATION DE POSTE A TEMPS NON COMPLET

FINANCES

6. AUTORISATION DE PAIEMENT N+1
7. DEMANDE FONDS DE CONCOURS CAPH
8. TARIFS NAP – PRECISIONS
9. DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRIMITIF 2017
10. SEJOUR A DESTINATION DES ENFANTS DE CM2
11. ENP – MODALITES DE SORTIE DU DISPOSITIF
12. RIPESE – CONVENTION 2018
13. PNR SCARPE ESCAUT – DISPOSITIF A ENERGIE POSITIVE SUR LA CROISSANCE VERTE

DIVERS

14. COMITE DES AGES DU PAYS TRITHOIS – MODIFICATION DES STATUTS
15. SIDEHAV – ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS 2016 – GAZ NATUREL
16. SEV – ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS 2016

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

INFORMATIONS DU MAIRE

COMMISSIONS MUNICIPALES

QUESTIONS DIVERSES

Il est procédé à l'appel des Conseillers Municipaux.

Monsieur Hervé Nicodème est nommé Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité le procès-Verbal du 16 Novembre 2017.

PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du retrait des points 1 et 2 de l'ordre du jour du Conseil Municipal :

1. RIFSEEP
2. ASTREINTES – MODIFICATIONS

Monsieur Sauvage explique que ces points ont été soumis au CTP du centre de Gestion du 07 Décembre 2017 et qu'un avis défavorable avait été émis. De ce fait, celle-ci seront remaniées, soumises à nouveau au CTP et (sous réserve d'un avis favorable du CTP), présentées lors d'un prochain Conseil Municipal.

3. INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DU PERSONNEL (IHTS) - MODIFICATION

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'Unanimité sur la mise en oeuvre du régime des heures supplémentaires et complémentaires relatif à l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires du Personnel Communal (IHTS).

4. TICKETS RESTAURANT – MODIFICATION

Vu l'avis favorable de la Commission de finances du 04 Décembre 2017 quant à la modification du système d'attribution des tickets restaurant au Personnel Communal, le Conseil Municipal décide à l'Unanimité d'adopter les dispositions de la délibération proposée et notamment :

- De maintenir la valeur nominale de 5 euro,
- D'augmenter la contribution de l'employeur de 5% (55% au lieu de 50%),
- D'attribuer un titre restaurant par jour de travail effectif comportant obligatoirement une pause méridienne.

5. CREATION DE POSTE A TEMPS NON COMPLET

Suite à l'avis favorable de la commission de finances du 4 Décembre 2017, l'Assemblée décide à l'Unanimité, la création de 4 postes à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 25 heures à savoir :

- 4 postes d'adjoint technique
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence
- D'inscrire les crédits correspondants au Budget.

FINANCES

6. AUTORISATION DE PAIEMENT N+1

Le Conseil Municipal autorise à l'Unanimité Monsieur le Maire à effectuer les opérations de paiement N + 1 jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2018.

7. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS CAPH

Le Conseil Municipal décide à l'Unanimité :

- De solliciter de la CAPH l'attribution d'un fonds de concours pour l'opération d'investissement suivante :
✓ *Travaux de rénovation de l'Eglise St Amand à Hérin*
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants.

8. TARIFS NAP - PRECISION

Vu l'avis favorable de la Commission des finances du 04 Décembre 2017, le Conseil Municipal convient à l'Unanimité de préciser que l'encaissement des NAP sera réalisé sur la Régie Monétique.

9. DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRIMITIF 2017

Vu l'avis favorable de la commission de Finances du 04 Décembre 2017, le Conseil Municipal décide à l'Unanimité d'apporter au Budget Primitif 2017 certaines modifications, comme suit :

Section de Fonctionnement	
Dépenses	Recettes
Chapitre 014	Chapitre 73
Article 73925 - FPIC : - 10 000	Article 73223
Article 739223- FPIC	Reversement au titre du FPIC : + 5 500
Prélèvements pour fonds de péréquation intercommunal et communal : + 15 500	
Total : 5 500	Total : 5 500

10. SEJOUR A DESTINATION DES ENFANTS DE CM2

Suite à l'avis favorable des Commissions de l'enfance/Jeunesse du 23 Novembre et des Finances du 04 Décembre 2017, le Conseil Municipal décide à l'Unanimité :

- d'organiser un séjour à destination des enfants de CM2 à Stella-Plage (Pas-de-Calais), par le biais de l'agence « Océane Voyages » à Lille durant les vacances scolaires du Lundi 23 (matin) au Vendredi 27 avril 2018 (soir) pour un nombre prévisible de 30 jeunes.
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches en vue de l'organisation de ce séjour et à signer la convention à intervenir avec l'agence « Océane Voyages » à Lille.

11. ENP – MODALITES DE SORTIE DU DISPOSITIF

Le Conseil Municipal décide à l'Unanimité :

- De mettre en œuvre les modalités de résiliation de la convention de mandat n° CO.07.39.04.TN signée entre la CAPH et la Commune pour l'animation et la gestion

de l'espace numérique de proximité installée, et ce, telles que définies dans la délibération n°234/16 du Conseil Communautaire de la CAPH,

- D'accepter la cession à l'euro symbolique par la CAPH de l'ensemble des matériels, mobiliers et installations générales liés à cet espace numérique,
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants.

12. RIPESE – CONVENTION 2018

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre les activités relatives à la gestion et l'animation du Réseau d'Assistantes Maternelles avec l'association « Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe-Escout », le Conseil Municipal décide à l'Unanimité de poursuivre jusqu'au 31 Décembre 2018 les activités développées par le Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe-Escout dans les mêmes conditions que précédemment.

13. PNR SCARPE-ESCAUT – DISPOSITIF A ENERGIE POSITIVE SUR LA CROISSANCE VERTE

Dans le cadre du dispositif à énergie positive sur la croissance verte permettant à la Commune de bénéficier de subvention pour notamment la rénovation du Parc d'Eclairage Publique, le Conseil Municipal autorise à l'Unanimité :

- la Commune à intégrer le programme PRO-INNO-08,
- Le Maire ou son représentant, à signer la convention de regroupement identifiant le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout comme centralisateur des CEE issu du programme PRO-INNO-08,
- Le Maire à signer tout document utile au déroulement de l'action (attestations sur honneur, devis, convention avec le PNR...).

DIVERS

14. COMITE DES AGES DU PAYS TRITHOIS – MODIFICATION DES STATUTS

L'Assemblée adopte à l'Unanimité les nouveaux statuts dudit syndicat.

15. SIDEGAV – ADOPTION RAPPORTS ANNUELS 2016 – GAZ NATUREL

L'Assemblée adopte à l'Unanimité pour l'exercice 2016 :

- Le Compte-rendu annuel d'activité de la distribution publique de gaz naturel sur le territoire du Syndicat rédigé par ENGIE,
- Le Rapport de l'agent de contrôle sur la distribution Publique de gaz naturel sur le territoire du syndicat.

16. SEV – ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS 2016

Le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité pour l'exercice 2016 :

- Les Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de la Société Eau et Force - délégataire du service.
- Rapport annuel d'activité du S.E.V.

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

Ont été désignés par décision du Maire :

- Le Cabinet Tesson à Douai afin d'assurer la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en vue de l'élaboration d'un marché de travaux de réfection de voiries et trottoirs pour un coût de 14 150 euro HT soit 16 980 euro TTC ,
- La Société Sotraveer à Winnezele afin d'assurer le salage des voiries de la Ville d'Hérin pendant la période hivernale 2017/2018 pour un montant s'élevant à une fourchette maximum de 30 000 euro HT,
- La Société SEGILOG à la Ferté-Bernard afin fournir les logiciels suivants : gestion de l'état-civil, gestion des élections, gestion du cimetière, gestion des agendas et des courriers, gestion de l'urbanisme, gestion du recensement militaire, communication aux administrés pour la période de Janvier 2018/Décembre 2020 pour un montant total de :
 - 11 556 euro HT pour l'acquisition au droit d'utilisation des logiciels (soit 3 852 euro HT par an)
 - 1 284 euro HT pour la maintenance et la formation (soit 428 euro HT par an)

Aucune observation n'est formulée.

INFORMATIONS DU MAIRE

- RAPPORT D'ACTIVITES DU SITURV – EXERCICE 2016

COMMISSIONS MUNICIPALES

Il est présenté au Conseil Municipal les comptes rendus des commissions suivantes :

- Fêtes du 13/11/2017,
- Jeunesse du 23/11/2017,
- Finances du 04/12/2017.

Aucune observation n'est formulée.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.

Le secrétaire de séance,

Hervé Nicodème



Le Maire,

Jean-Paul Comyn